

La lettre du maire

SEPTEMBRE 2014

www.limeil-brevannes.fr

FACTURE ROSSIGNOL
Mars 2014

**MONTANT À PAYER
45 MILLIONS D'EUROS**

MAIRIE DE LIMEIL-BRÉVANNES
PLACE CHARLES-DE-GAULLE
94450 LIMEIL-BRÉVANNES

Prestations	Qté	Tarif	Montant
Société d'Économie Mixte	1	9 millions d'€	9 millions
Fibre optique	1	3,6 millions d'€	3,6 million
PFAC (Participation Financière à l'Assainissement Collectif)	1	270 000 €	270 000
12 classes manquantes (Temps Durables)	1	4 millions d'€	4 millio
Entretien de la Boule place Mabilat	1	450 000 €	450 000
Marché de conseil communication	1	270 000 €	270 000 €
Appartements « prêtés » gracieusement	1	400 000 €	400 000 €
Surévaluation de la réfection des rues de 2013 à 2014	1	5 millions d'€	5 mill
Équipements non-réalisés :			
Complexe sportif			
Centre de loisirs			
Salle polyvalente			
SAMI			

LA FACTURE ROSSIGNOL

Comment les mauvais choix de l'ancien
maire ont conduit la ville à la FAILLITE

MONTANT À PAYER : 45 000 000 €

Mairie de Limeil-Brévannes - Places Charles-de-Gaulle - 94450 Limeil-

Limeil-Brévannes

FIBRE OPTIQUE

3,6 MILLIONS D'EUROS DÉPENSÉS POUR... RIEN

3,6
M€

Un projet démesuré et sous-exploité qui a plombé la capacité d'investissement de la Ville

L'ancien maire a décidé de développer un réseau de fibre optique indépendant, appartenant à la Ville.

Résultat : les difficultés techniques se sont multipliées, les fournisseurs n'ont plus suivi, **le projet est à l'arrêt.**

3,6 millions d'euros ont été investis pour moins de 50 abonnements sur la ville !!!

De plus, **ce réseau de fibre indépendant est invendable auprès des opérateurs téléphoniques** qui n'en veulent pas. Les offres de rachat ne dépassent pas 250 000 euros.

5 M€



DES CADEAUX FAITS À DES PROMOTEURS

POUR UN MONTANT MINIMUM DE PLUS DE 5 MILLIONS D'EUROS

5 millions d'euros payés par la Ville et les Brévannais à la place des promoteurs

Lorsqu'une opération immobilière est réalisée, les promoteurs doivent payer des taxes durant les travaux (pour l'occupation du domaine public, l'utilisation de l'eau et de l'électricité...). Par exemple, en seulement 2 ans, les promoteurs construisant sur la commune aurait dû payer 270 000 euros pour utiliser notre réseau d'assainissement. Mais la ville de Limeil-Brévannes n'a jamais perçu un seul centime.

En contrepartie des constructions, il est également très fréquent que les promoteurs s'engagent à participer financièrement ou à construire des équipements publics répondant aux besoins des nouveaux habitants. Si cette règle est courante dans les autres villes, elle n'a été que très rarement appliquée à Limeil-Brévannes.

Ex : 1260 logements ont été construits aux Temps Durables. 600 étaient prévus dans le projet initial. Pourquoi avoir doublé la taille du projet alors que les infrastructures ne permettaient pas d'accueillir davantage d'habitants, si ce n'est pour accorder une faveur aux constructeurs ? Plus grave encore, les promoteurs auraient dû aider la Ville pour la construction de 17 classes. Seulement 7 ont été finalement financées par ces derniers. Manque à gagner estimé pour la commune : 4 millions d'euros.

0,5
M€



PETITS ARRANGEMENTS ENTRE AMIS :

ENCORE 500 000 EUROS QUI N'ONT PAS PROFITÉ AUX BRÉVANNAIS

Des petits arrangements électoralistes qui ont coûté des centaines de milliers d'euros

Que dire d'appartements appartenant à la Ville mis à la disposition gratuite d'amis et de connaissances pour un montant minimum estimé à 400 000 euros sur une dizaine d'années ?

Ou comment expliquer qu'un ami de l'ancien maire ait pu récupérer gracieusement les locaux d'une supérette appartenant à la Ville ? Et que le bail commercial de cette supérette n'ait jamais été réévalué ? En effet, depuis une dizaine d'années, le gestionnaire paie l'utilisation de ces locaux au tiers de leur valeur réelle.

UNE VILLE SANS ÉQUIPEMENT PUBLIC

ET À L'ABANDON : **20,5 MILLIONS D'EUROS** SONT NÉCESSAIRES
POUR RÉALISER LES PROJETS LES PLUS URGENTS

Mais qu'a fait l'ancien maire pendant 19 ans ?

Non seulement la Ville affiche un déficit financier gigantesque, mais elle manque également d'infrastructures publiques. **Où sont passés les 20 millions d'investissement nécessaires à la réfection des rues, à un deuxième centre de loisirs, à un gymnase, à une salle polyvalente, à la rénovation des bâtiments communaux en ruine ?**

Pour information, l'estimation des besoins les plus urgents non réalisés par l'ancien maire :

- Réfection de 50% des rues = 11,5 millions d'euros
- Construction :
 - ▶ Centre de loisirs = 1 million d'euros
 - ▶ Complexe sportif = 2,5 millions d'euros
 - ▶ Salle polyvalente = 1,5 millions d'euros
- Rénovation et mise aux normes des bâtiments communaux (extrême nécessité uniquement) = 4 millions d'euros

**20,5
M€**



UNE GESTION CHAOTIQUE ET APPROXIMATIVE

6 MILLIONS D'EUROS DE MANQUE À GAGNER

6 millions d'euros jetés par les fenêtres, par manque de rigueur et non-maîtrise des dépenses

Loin de « gérer en bon père de famille » et de chercher à réaliser des économies, l'ancien maire a dépensé sans se soucier du denier public.

Marchés publics bizarrement chers (celui de la voirie a coûté à la Ville, sous l'ancien maire, 3 fois plus cher qu'aujourd'hui, avec des avenants pouvant atteindre certaines années jusqu'à 1 million d'euros) ; un service d'accueil médical (SAMI) recevant les habitants de 9 villes du département mais financé exclusivement par Limeil-Brévannes (manque à gagner de 900 000 euros) ; entretien de la sculpture place Mabilat extrêmement onéreux (450 000 euros sur 10 ans)...

Les exemples ne manquent pas, mais tous ne sont pas chiffrables : non facturation des services, créances non recouvrées, non revalorisation de certains tarifs appliqués par la Mairie depuis plus de 10 ans...

6 M€

9 M€



SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE D'AMÉNAGEMENT

UNE DETTE SURPRISE SUPPLÉMENTAIRE DE **9 MILLIONS D'EUROS**

Le coup de grâce : les 9 millions de la SEMALB

La SEMALB (Société d'Economie Mixte Avenir Limeil-Brévannes) est une société d'aménagement créée pour réaliser des opérations immobilières (Temps Durables et Léon Bernard) dont l'ancien maire était à la fois le Président et le Directeur. Le gestionnaire financier n'était autre qu'un bailleur qui avait des intérêts particuliers dans la commercialisation des appartements. Le montage de cette SEM est plus que douteux. Un audit juridique et financier est donc en cours.

À la fin de son mandat électoral, afin de se protéger comme président de la SEM, Joseph Rossignol a dissous cette société et réintégré les comptes déficitaires (-9 millions d'euros) dans le budget de la Ville.

LA FACTURE ROSSIGNOL

UN GOUFFRE FINANCIER DE **45 MILLIONS D'EUROS** ET UNE VILLE À L'ABANDON

- ▶ **+ de 3000 constructions en 3 ans...**
- ▶ **+ de 10 000 habitants en 10 ans...**
- ▶ **...sans infrastructure répondant aux besoins des nouveaux Brévannais**
- ▶ **Bâtiments publics en ruine**
- ▶ **Une voirie excessivement dégradée**
- ▶ **Des promoteurs immobiliers mieux considérés que les Brévannais**
- ▶ **Des cadeaux de toute nature aux copains (locations illégales et gratuites d'appartements, non-facturation de services...)**
- ▶ **Une Société d'Économie Mixte (SEM), présidée et dirigée par l'ancien maire dont l'objet était la construction de nouveaux logements, affichant un déficit de 9 millions, que la Ville est obligée de rembourser**

La lettre
du maire - SEPTEMBRE 2014

Lettre d'information éditée
par la Ville de Limeil-Brévannes

Mairie de Limeil-Brévannes
CS 20001
94456 Limeil-Brévannes Cedex
☎ 01 45 10 76 00

Du lundi au vendredi,
8h30 à 12h et 13h30 à 17h,
samedi de 8h30 à 12h
📍 www.limeil-brevannes.fr
☎ contact@limeil.fr

Directrice de la publication : Françoise Lecoufle ;
Impression : ETC Imprimerie - Papier Eural Supersilk
- Papier recyclé 100% fibres de récupération ; **Tirage** :
11 000 exemplaires ; **Dépôt légal** : septembre 2014

Si vous ne recevez pas le magazine dans votre boîte aux lettres, envoyez un mail et vos coordonnées postales à l'adresse suivante :
✉ cabcom@limeil.fr